

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE BON PAIN COTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO KENNEDY,
CARREFOUR DAHICO, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 07/11/2022 reçus par Me MOUSSA FOFANA, et enregistrés au CEPICI le 21/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE BON PAIN COTE D'IVOIRE »

Objet : Boulangerie, Pâtisserie, Chawarma, Restaurant, Divers.

La participation de la Société directement ou indirectement à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, de location, et de prise en location gérance de tout établissement.

Toute autre opération de quelque nature qu'elle soit, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, ou tous objets similaires, connexes, complémentaires, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou l'extension.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO KENNEDY,
CARREFOUR DAHICO, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M KOUAME JOACHIM KACOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10947 du 09/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66250/GTCA/RC/2022 du 09/12/2022

